



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du mardi 24 septembre 2019
19 heures 00**

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

GF/SP

N° 002464

**Service Patrimoine et
Musée -
enrichissement des
collections 2019 - Don
Bernard Faucon.**

Affiché le :

Le mardi 24 septembre 2019 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 18 septembre 2019, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Sophie LUC (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Isabelle VICO (2e Adjointe) donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Cédric MAROS (5e Adjoint) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal)

ABSENTS EXCUSÉS:

ABSENTS : Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé Secrétaire.

VOTES POUR : 28

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'enrichissement des collections constitue une mission permanente des musées de France, au titre de la loi n° 2002-5 du 4 Janvier 2002 modifiée relative aux musées de France.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que M. Bernard Faucon, petit-fils du faïencier aptésien Joseph Bernard et frère des faïenciers aptésiens Jean et Pierre Faucon, propose d'effectuer un don composé de 73 pièces de faïences fines d'Apt de ces 3 artistes, ainsi que quelques pièces de son arrière-grand-père, André Bernard, et de ses parents Mady et Francis Faucon.

Madame le Maire souligne que le choix des pièces proposées permet de mettre en avant la diversité, la technicité et l'originalité de cette famille de faïenciers qui a fortement marqué l'histoire de cet art aptésien, tant dans le domaine de la faïence d'Apt traditionnelle, que dans celui de l'innovation. Ce don exceptionnel, effectué par la famille elle-même, permettra au musée municipal de compléter sa section faïences par des œuvres rares du XIXe et majeures du XXe siècle.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter la donation de M. Bernard Faucon et d'affecter les œuvres listées en pièce jointe aux collections du musée municipal. Ces nouvelles pièces seront inscrites à son inventaire, après avis de la Commission Scientifique Régionale pour les acquisitions des Musées de France.

LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ

Considère l'intérêt de l'acquisition de ces faïences de l'atelier Bernard et Faucon pour le musée municipal.

Approuve l'acceptation du don proposé par M. Bernard Faucon, ainsi que son affectation et son inscription à l'inventaire des collections du musée municipal, après avis de la Commission Scientifique Régionale.

Autorise Madame le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches dans ce sens.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Dominique SANTONI**